

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

REUNION DU 01/04/2025

DECISION N° 20250401_B_031

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,
Patrick Bruno MARCON, Yves BOMPUIS,
Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir donné
à M. VIAL

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du
18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire
au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'Eau :
**Objet : Convention de mise à disposition de Monsieur Adrien VEYRAC auprès du
Syndicat des Eaux de la Semène**

Le Bureau,

N° 20250401_B_031

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Approuve la convention de mise à disposition de Monsieur Adrien
VEYRAC auprès du Syndicat des Eaux de la Semène,
 - o Durée de la convention : du 10 avril 2025 jusqu'au 31 décembre
2025 – renouvelable tacitement d'année en année
 - o A raison 2 demi-journées par semaine
- Autorise Monsieur le Président à signer ladite convention.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou Sous-Préfecture
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 1^{er} avril 2025

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20250401-20250401_B_031-AU
Reçu le 26/05/2025